Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 080-200070969-20191219-2019_1912_17-DE

2019-19.12-17

Communauté de Communes
Avre Luce Noye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Nombre de membres du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 48
· dont suppléés : : 2

Membres représentés : 8
Votants : 56

Date de la convocation

12 décembre 2019

Secrétaire de séance :

HUBERT VAN GOETHEM

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 19 décembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à Grivesnes, sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE.**

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, PREVOST, BLIN, SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), FLAMANT, WU, HALL, LEFEBVRE

Messieurs DESROUSSEAUX COTTARD, CAPELLE, DURAND, BARRE, DERLY, M. BLONDELOT (suppléant de M. DOUCHET), MONTAIGNE, VAN OOTEGHEM, HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, LECONTE, CARON, DEPRET, DUTILLEUX, HENNEBERT, JUBERT, GORET, DAIGNY, HEYMAN, RICARD, MOURIER, VAN GOETHEM, FRANCOIS, LAMOTTE, GAUMONT, LOGEART, REMY, VAN DE VELDE, LAMBERT (suppléant de M. DALRUE) DRAGONNE, LEROY, PELTIEZ, SZYROKI, MAROTTE, M. CLEMENT

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme MARCEL de M. AUBRY, M. MAROTTE de M. BOUCHER, Mme HALL de Mme BLONDEL, M.VAN OOTEGHEM de M. LEVASSEUR, M. GAUMONT de Mme ROUX, Mme LEFEBVRE de Mme PETIT, M. DOVERGNE de Mme NANSOT, M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT

● Absent(e)s :
Madame MARSEILLE
Messieurs FRANCELLE, AMARA, TEN, POTTIER, VERMEIL, PICARD, BIECKENS

● Excusés :
Messieurs BERTRAND Gilbert, BERTRAND Jacques, BINET

OBJET : CREATION / SUPPRESSION D EMPLOIS PERMANENTS – TABLEAU DES EFFECTIFS au 1er janvier 2020

Rapport de Monsieur Alain SURHOMME, 1er Vice-Président,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque établissement sont créés par l'organe délibérant de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique compétent.

La délibération portant création d'un emploi permanent doit préciser :

- le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé,
- pour un emploi permanent à temps non complet, la durée hebdomadaire de service afférente à l'emploi en fraction de temps complet exprimée en heures (... / 35èmes).

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 080-200070969-20191219-2019_1912_17-DE

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 080-200070969-20191219-2019_1912_17-DE

Vu l'avis favorable du Comité technique du 26 novembre 2019,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 09 décembre 2019,

Considérant les besoins du service,

Il y a lieu de porter au tableau des effectifs la création et la suppression de ces emplois et de valider le tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré à l'unanimité , le Conseil Communautaire :

- décide de supprimer à compter du 1er janvier 2020 :
  - 3 emplois d'Agent social, Titulaire à temps non complet 6/35
  - 2 emplois d'Agent social, Titulaire à temps non complet 2/35
  - 1 emploi d'Agent social, titulaire à temps non complet 5.5/35
  - 4 emplois d'Agent social titulaire à temps non complet 3/35
  - 1 emploi d'Agent social titulaire à temps non complet 4/35
  - 1 emploi d'Agent social titulaire à temps non complet 1/35
  - 4 emplois non titulaires d'Agent social Principal de 2ème classe à temps non complet 8/35
  - 1 emploi non titulaire d'Agent social Principal de 2ème classe à temps non complet 2.5/35
  - 4 emplois non titulaires d'Agent social temps non complet 8/35
  - 1 emploi non titulaire d'Agent social temps non complet 4/35
  - 3 emplois non titulaires d'Agent social temps non complet 1/35
  - 1 emploi non titulaire d'Agent social temps non complet 6/35
  - 1 emploi non titulaire d'Agent social temps non complet 5/35
  - 1 emploi titulaire d'Educateur de Jeunes Enfants de 1ère classe à temps complet
  - 1 emploi d'Auxiliaire de soins principal de 1ère classe à temps non complet (28/35)

- décide de de créer à compter du 1er janvier 2020 :
  - 1 emploi non titulaire d'agent social à temps non complet 2/35
  - 1 emploi non titulaire d'agent social à temps non complet 8.5/35
  - 1 emploi non titulaire d'agent social à temps non complet 9/35
  - 1 emploi non titulaire d'Agent social Principal de 2ème classe à temps non complet 6/35
  - 5 emplois non titulaires d'Agent social Principal de 2ème classe à temps non complet 10/35
  - 3 emplois non titulaires d'Agent social temps non complet 10/35
  - 8 emplois titulaires d'Agent social temps non complet 10/35
  - 1 emploi titulaire d'Educateur de Jeunes Enfants de 2ème classe à temps complet

- Entérine le tableau des effectifs annexé mis à jour
- Confirme l'inscription des crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés aux budgets (principal et annexes), aux chapitres et articles prévus à cet effet,
- Autorise le Président et le 1er Vice-Président à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 19 décembre 2019
à GRIVESNES

Le Président,

Communauté de Communes Avre Luce Noye

Alain DOVERGNE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 23/12/19
Affiché le 23/12/19

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 080-200070969-20191219-2019_1912_17-DE

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 080-200070969-20191219-2019_1912_17-DE

TABLEAU DES EFFECTIFS JANVIER 2020

filière	cat	Grade	quotité	statut	nb de poste	Disponibilité	
						Pourvu	vacant depuis le
Filière administrative	cat A	attaché	TC	titulaire	2	☑	
		Attaché territorial	TC	non titulaire	1	☑	
	cat B	Rédacteur principal de 1ère classe	TC	titulaire	1	☑	
		Rédacteur principal de 2ème classe	TC	titulaire	1		févr-17
		Rédacteur	TC	titulaire	1	☑	
		Rédacteur	TC	titulaire	1		mai-18
	cat C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	titulaire	4	☑	
		Adjoint administratif principal de 1ère classe	31,5/35	titulaire	1	☑	
		Adjoint administratif principal de 1ère classe	28,8/35	titulaire	1	☑	
		Adjoint administratif principal de 1ère classe	28/35	titulaire	1	☑	
		Adjoint administratif principal de 2ème classe	TC	titulaire	5	☑	
		Adjoint administratif principal de 2ème classe	TC	titulaire	1		août-17
		Adjoint administratif	TC	titulaire	1	☑	
		Adjoint administratif	17,5/35	non titulaire	1	☑	
		Adjoint administratif	TC	non titulaire	1	☑	
	cat A	ingénieur	TC	Non titulaire	1	☑	
	cat B	Technicien principal de 1ère classe	TC	Titulaire	1	☑	
		Agent de maîtrise principal	TC	Titulaire	2	☑	
		agent de maitrise	TC	Titulaire	1	☑	
		agent de maitrise	25/35	Titulaire	1	☑	
		Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	Titulaire	3	☑	

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 080-200070969-20191219-2019_1912_17-DE

Filière technique	cat C	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	Titulaire	1		oct-18
		adjoint technique principal de 1ère classe	18/35	Titulaire	1	☑	
		adjoint technique principal de 1ère classe	23,5/35	Titulaire	1	☑	
		adjoint technique principal de 1ère classe	21/35	Titulaire	1	☑	
		Adjoint technique principal de 2ème classe	TC	Titulaire	7	☑	
		Adjoint technique principal de 2ème classe	30/35	Titulaire	1	☑	
		Adjoint technique principal de 2ème classe	26/35	Titulaire	1	☑	
		Adjoint technique principal de 2ème classe	25/35	Titulaire	1	☑	
		Adjoint technique principal de 2ème classe	21/35	Titulaire	1	☑	
		Adjoint technique principal de 2ème classe	23/35	titulaire	1	☑	
		Adjoint technique	TC	Non titulaire	3	☑	
		Adjoint technique	TC	Titulaire	11	☑	
		Adjoint technique	TC	Titulaire	2		oct-18
		Adjoint technique	28/35	Titulaire	1	☑	
		Adjoint technique	14,66/35	Titulaire	1	☑	
		Adjoint technique	21/35	Titulaire	1	☑	
		Adjoint technique	21,5/35	Titulaire	1		mise en dispo
		Adjoint technique	20/35	titulaire	1	☑	
		Adjoint technique	18/35	titulaire	3	☑	

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 080-200070969-20191219-2019_1912_17-DE

		Adjoint technique	17,5/35	Non titulaire	3	☑	
		Adjoint technique	27,5/35	Non titulaire	1	☑	
		Adjoint technique	23,4/35	non titulaire	1	☑	
		Adjoint technique	24,3/35	non titulaire	2	☑	
		Adjoint technique	15/35	non titulaire	1	☑	
		Adjoint technique	20/35	Non titulaire	1	☑	
filière médico sociale	cat A	puericultrice	TC	Titulaire	1	☑	
		EJE	TC	Titulaire	4	☑	
		EJE	25/35	Titulaire	1	☑	
	Cat C	auxiliaire de soins principal de 1ère classe	28/35	Titulaire	1	☑	
		auxiliaire de puériculture ppal de 1ère classe	TC	Titulaire	2	☑	
		auxiliaire de puériculture ppal de 2ème classe	TC	Titulaire	5	☑	
		auxiliaire de puériculture ppal de 2ème classe	TC	Non titulaire	1	☑	
	cat B	assistant socio educatif	TC	Non titulaire	1	☑	
		atsem spé ppal de 1ère classe	TC	Titulaire	1	☑	
		atsem spé ppal de 1ère classe	28/35	Titulaire	1	☑	
		atsem spé ppal de 1ère classe	24/35	titulaire	1	☑	
		atsem spé ppal de 1ère classe	17,5/35	Titulaire	1	☑	
		atsem spé ppal de 1ère classe	25,05/35	titulaire	1	☑	
		atsem spé ppal de 1ère classe	23,46/35	titulaire	1	☑	
		atsem spé ppal de 2ème classe	30,57/35	titulaire	1	☑	
		agent social	TC	Titulaire	5	☑	
		agent social ppal de 2ème classe	,1/35	Titulaire	1		détachement

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 080-200070969-20191219-2019_1912_17-DE

Filière sociale	cat C	agent social ppal de 2ème classe	27,5/35	Titulaire	1		
		agent social ppal de 2ème classe	,13/35	Titulaire	1	☑	
		agent social	,2/35	Titulaire	2	☑	
		agent social	,3/35	Titulaire	1	☑	
		agent social	,4/35	Titulaire	1	☑	
		agent social	,6/35	Non titulaire	6	☑	
		agent social	;10/35	Non titulaire	20	☑	
		agent social	8,5/35	Non titulaire	1	☑	
		agent social	2/35	Non titulaire	1	☑	
		agent social	9/35	Non titulaire	1	☑	
		agent social ppal 2ème cl	6/35	Non titulaire	1	☑	
		agent social	,1/35	Non titulaire	2	☑	
		agent social	,8/35	non titulaire	1	☑	
		agent social ppal 2ème cl	,8/35	non titulaire	1	☑	
		agent social ppal 2ème cl	,10/35	non titulaire	20	☑	
		agent social	TNC	non titulaire	1	☑	
filière animation	Cat C	adjoint d'animation	28/35	non titulaire	1	☑	